



COMPTE-RENDU
de la réunion du conseil municipal
du 28 octobre 2021

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation Procès-Verbal du 16 septembre 2021,
- 3) **Contrats Enedis** : Site du Vivier, éclairage public, autres domaines.
- 4) **Questions diverses.**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – PIERRET Fabrice – TEMPESTINI Serge – GROSJEAN Roger – Cédric MAILLARD.
Mmes ALEXANDRE Monique – PETIT Franciane – BONNETIER Paulette – GAUDET Stéphanie – SALENGROS Martine (arrivée après l'affaire 2).

ETAIENT REPRESENTES :

JUMEAUX Astrid par BONNETIER Paulette
VIOT Hugues par FORET Pascal
MEY James par TEMPESTINI Serge
LEVANDOWSKI Martine par PORTAS Jacques

XXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 17 heures 05.

Monsieur le Maire propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Finances : Décision modificative n°2 – M49.

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent de modifier l'ordre du jour.

Affaire 1 - Administration Générale : Élection du secrétaire de séance.

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Administration Générale : Approbation du procès-verbal du 16 septembre 2021

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent le procès-verbal du 16 septembre 2021.

Arrivée de Madame Martine SALENGROS

Affaire 3 : Contrats Enedis : Site du Vivier, éclairage public, autres domaines

Les contrats pour la fourniture d'électricité avec EDF arrivent à échéance le 31 décembre 2021. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler les contrats pour la fourniture d'électricité avec EDF pour le site du Vivier, l'éclairage public ainsi que divers bâtiments communaux pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2022 et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats.

Affaire 4 : Finances : Décision modificative n°2 - M49

A l'unanimité, les membres du conseil municipal valident la décision modificative n°2 sur le budget M49, présentée comme suit :

DEPENSE

- Compte 1391 op 040 : pour 937 €
- Compte 023 : pour 937 €

RECETTE

- Compte 021 : pour 937 €
- Compte 777 op 042 : pour 937 €

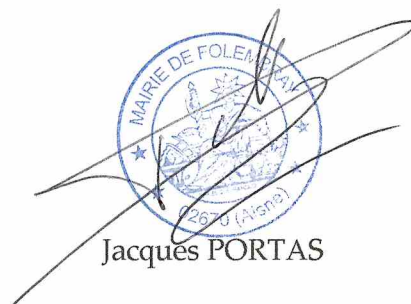
Questions diverses

Chenilles processionnaires :

La communauté de communes Picardie des Châteaux met en place un groupe de travail sur les chenilles processionnaires en Hauts de France. Une réunion organisée par Fredon Hauts de France se déroulera le 26 novembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Le Maire,



Jacques PORTAS